Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 1

Artikel: Un thème tactique
Autor: Feyler, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-337853

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN THÈME TACTIQUE

On sait qu'il existe en Allemagne de nombreux ouvrages d'instruction pratique pour officiers. Ces ouvrages posent un certain nombre de thèmes tactiques ou stratégiques dont ils discutent la solution à l'aide de la carte.

Ou bien encore ils donnent le compte rendu détaillé d'exercices de garnison sur le terrain et reproduisent la critique et, cas échéant, la discussion à laquelle les ordres et leur exécution ont donné lieu.

Il y a deux ou trois ans, nous avons tenté dans la *Revue militaire suisse*, une étude analogue. Nous nous proposions de poser un certain nombre de problèmes, dont nos lecteurs auraient fourni les résolutions. Avec leur consentement, la publication de ces résolutions aurait été suivie d'une discussion raisonnée pour laquelle la *Revue militaire suisse* avait obtenu le concours d'officiers supérieurs spécialement qualifiés.

Notre tentative n'a pas eu de succès. Les problèmes ont bien été posés, mais les réponses ne sont pas arrivées.

Cette année-ci, les troupes du Ier corps d'armée sont convoquées à des manœuvres de régiments. Peut-être cette circonstance nous sera-t-elle propice. Nous allons renouveler notre essai.

Nous procèderons toutefois d'une manière un peu différente.

Nous nous adresserons pour les débuts à un auteur allemand (nous dévoilerons son nom plus tard. Il a, du reste, été traduit en français avec succès), et nous lui emprunterons un thème applicable à nos conditions spéciales.

Nous indiquerons la tâche à résoudre, puis, notre auteur, — toujours sous réserve des modifications et simplifications nécessaires, sous réserve entre autres des dispositions de nos règlements suisses, — sera chargé de la critique du travail.

Impossible, par conséquent, de la rendre plus impersonnelle.

Notre thème d'aujourd'hui s'adresse à tout officier ayant passé par l'école centrale II, et même, moyennant un effort un peu plus grand, aux élèves de l'école centrale I.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront consacrer quelques heures à son étude. Ce ne sera pas pour eux du temps perdu.

Thème.

(Cartes : place d'armes d'Yverdon 1 : 100 000 et 1 : 25 000.)

Un détachement commandé par le lieutenant-colonel A... (9e régt d'inf. Escadron de dragons 7, Batt. 51, 1re Cie du demi-bat. du génie 3, une ambulance) est, du 20 au 21 mai, bivouaqué à Vuitteboeuf. La sécurité du bivouac est assurée par d'autres troupes. Le 20 mai, à 9 h. 30 du soir, il reçoit l'ordre de couper la voie ferrée, dans la matinée du lendemain, à la station d'Yverdon, de façon à interrompre l'exploitation pendant plusieurs jours. Des patrouilles de cavalerie ennemie ont été vues le 20 mai dans l'après-midi sur la Mentue. D'après des renseignements sûrs, de l'infanterie et de l'artillerie bivouaquent à Moudon.

Travail à exécuter.

1° Ordre donné par le lieutenant-colonel A... le 20 mai au soir.
2° Exposé des motifs.

Ajoutons quelques mots pour ceux de nos camarades qui n'ont plus tout à fait présents à la mémoire les enseignements de l'école centrale.

Leur premier soin sera de relire attentivement et jusqu'à ce qu'ils l'aient parfaitement clair à l'esprit le thème présenté.

Ils examineront ensuite la carte et en feront une étude détaillée. Il ne suffit pas de connaître la ou les routes de marche et les localités qu'elles traversent ; il faut se rendre compte de leurs abords, du relief et de la couverture du terrain, des vues depuis les divers points à traverser, etc.

Cela fait, il faut se mettre dans sa propre situation et rechercher quelle peut être celle de l'adversaire ; calculer les durées de marche pour l'un et pour l'autre ; réfléchir aux manœuvres que l'on se propose et à celles qu'il peut se proposer ; bref, faire œuvre d'imagination, car l'imagination seule permet de prévoir dans la mesure du possible.

Cette étude préalable conduit à la décision. A ce moment, il n'y a plus qu'une chose à faire, s'inspirer du § 218 du Règlement d'exercice :

L'indécision est une faute grave ; là où il fallait agir, l'inaction est coupable. Il vaut mieux commettre une erreur en

prenant sa décision, que de tomber dans l'une ou l'autre de ces fautes.

« Le plus mauvais parti qu'un chef puisse prendre à la guerre, disait déjà Clausewitz, c'est de n'en prendre aucun ».

La décision prise, il faut passer à la rédaction de l'ordre. Ici, c'est à l'*Instruction pour les Etats-majors*, §§ 303 et suivants et § 320, que nous renvoyons. Il est utile, jusqu'à habitude prise, de revoir de temps à autre les schéma de cette instruction, afin de s'accoutumer à ne rien omettre. Mais qu'on n'oublie pas le § 314. Il dit, parlant des schéma, soit des points dont on doit tenir compte dans la règle :

« *Il ne faut cependant point les considérer comme des modèles absolus, car dans chaque cas particulier les circonstances, le but poursuivi et les moyens à employer seront différents ;* ces différents points varieront donc aussi d'importance et pourront même disparaître complètement ou être remplacés par d'autres. »

*
* *

« L'ordre doit être l'expression simple, claire et exacte de la volonté du commandant et de ce qu'il attend de ses troupes. (§ 304 *i. f.*) »

A gauche, la répartition des troupes. Ici, attention. Quand on débute, on oublie parfois quelqu'un. Il ne faut personne laisser de côté.

Dans le texte, il faut être clair, bref, précis et complet.

Clair d'abord, c'est plus important que d'être bref. Pour être clair, le mieux est de se mettre à la place du destinataire : que sait-il de la situation et quelle interprétation, par conséquent, donnera-t-il à l'ordre? Il faut que cette interprétation soit la juste ; donc pesez les termes et évitez toute équivoque. Dans la désignation des troupes, relisez-vous attentivement pour ne pas commettre une erreur ; dans celle des localités, veillez aux mêmes noms portés par plusieurs lieux, villages ou contrées ; dans celle des plans de situation, utilisez exclusivement l'indication des points cardinaux, et non les termes : « au-dessus ou au-dessous de », « à gauche », « à droite », etc.

Bref. Dans les limites de la clarté soyez concis. Choisissez les termes propres qui vous permettront les phrases courtes. Relisez-vous et retranchez tout ce que vous pouvez retrancher sans tomber dans l'excès de concision, qui serait l'obscurité.

Vous serez certain d'avoir réussi si vous pouvez rendre à votre ordre cette justice qu'en le recopiant vos subordonnés seront dans l'impossibilité d'abréger.

Précis. L'ordre précis est la condition d'une exécution énergique. Evitez les approximations, les « autant que possible », les « selon les circonstances », etc. Elles laissent une trop large appréciation de leurs obligations à vos subordonnés. Elles autorisent surtout la crainte qu'ils pourraient éprouver de n'être pas couverts par vous en toute circonstance. Leur action s'en ressentirait. D'ailleurs votre devoir est d'assumer toute la responsabilité. Rien n'est plus débilitant pour vos subordonnés, rien n'altère plus la confiance indispensable que l'idée pour les sous-ordres que le chef cherche à décliner une part de sa responsabilité. Votre propre intérêt vous dicte de couvrir toujours vos subordonnés, sauf à punir leurs manquements si la punition s'impose.

Prendre à vous la responsabilité sera du reste la seule manière de stimuler l'esprit d'initiative si nécessaire de vos officiers.

Qu'on étudie l'ouvrage du grand état-major allemand sur la guerre de 1870-1871 à ce point de vue. On verra le soin avec lequel, dans certains cas caractéristiques, la direction de l'armée couvre même des erreurs manifestes d'un chef. Je n'en veux citer qu'un exemple.

On sait que la bataille de Spicheren-Forbach fut gagnée par les Allemands, en dépit de toutes les règles du champ de bataille. Il n'y eut aucune direction d'ensemble. Les chefs de corps, de divisions, de brigades, se jetèrent au combat successivement de leur propre initiative, uniquement pour fournir leur appui aux unités qui s'étaient engagées avant eux. Aussi le soir de la bataille, les troupes prussiennes étaient-elles dans le plus complet désordre. Si les chefs français avaient montré la moitié de l'énergie et de l'indépendance d'esprit de leurs adversaires, la victoire était à eux.

Le coupable, du côté allemand, avait été le général de Kameke, commandant la XIVe division. Mal renseigné sur les forces et les intentions de l'ennemi, n'ayant même pas utilisé les moyens dont il disposait pour obtenir des informations exactes ou plus exactes qu'un autre chef allemand, le général de Dœring, commandant la 9e brigade d'infanterie prussienne, avait su obtenir, il s'engagea dans une lutte qui eût certaine-

ment mal tourné pour lui, si la camaraderie de combat avait été moins développée dans l'armée du maréchal de Moltke.

Or, comment l'ouvrage du grand état-major allemand apprécie-t-il la conduite du général de Kameke ? Après avoir indiqué les intentions du commandement supérieur et la situation générale du combat, il ajoute :

« Le mouvement du général de Kameke ne venait donc pas à l'encontre des dispositions de ses chefs, puisqu'il était opéré contre un ennemi qui se repliait. C'est dans une hypothèse analogue, que, dans la soirée du 5, déjà, le commandement suprême avait autorisé, de Mayence, la première armée à franchir la frontière en aval de Sarrebruck. En attaquant de sa propre initiative, la 14e division demeurait donc complètement dans l'esprit du plan de conduite de l'état-major allemand. »

Le général de Woyde, qui détaille minutieusement les incidents de la bataille de Spicheren-Forbach[1], ajoute à propos de la déclaration que nous venons de relever : « Cette interprétation prouve quelle haute valeur le commandement allemand attache à l'esprit de résolution spontanée et d'initiative hardie chez ses chefs en sous-ordre, et combien il cherche à stimuler ces qualités. Grâce à ce principe, la direction de l'armée prussienne est toujours prête à couvrir de sa propre responsabilité les fautes commises par ses généraux, en évitant de les blâmer, lorsque, par hasard, ils le méritent dans un cas isolé, ce qui aurait pour effet de leur enlever le désir d'agir. »

L'ordre doit être *complet*. Rien de ce qu'il importe que le destinataire sache ne doit être omis. Mais j'ajouterai que cela seul doit lui être dit. Il faut notamment éviter deux écueils : prévoir des mouvements ou même de simples intentions ultérieures à ceux pour l'exécution desquels l'ordre est rédigé ; empiéter sur les attributions du destinataire.

La première faute aurait pour effet de créer chez votre subordonné des idées préconçues qui aliéneraient l'indépendance de son jugement. Vos intentions peuvent d'ailleurs être modifiées par de nouvelles circonstances. Inutile donc de les faire connaître avant le moment utile.

La seconde faute pèche contre le développement de l'initiative. Le plus simple, ici encore, est de donner un exemple, l'exemple d'un ordre comme il ne faut pas les rédiger. Voici

[1] Causes des succès et des revers dans la guerre de 1870. Vol. I, chap. IV.

les instructions que, le 3 août 1870, le général Ducrot adressa de Reichshoffen au général Abel Douay :

Ainsi que vous en avez reçu l'ordre de Son Excellence le maréchal, vous vous porterez sur Wissembourg avec votre division, le 3e hussards et deux escadrons du 11e chasseurs. Vous établirez votre 1re brigade sur le plateau du Geissberg, la 2e à gauche, sur le plateau de Vogelsberg, occupant ainsi la ligne des crêtes qui, par la route de Wissembourg à Bitche, se relie avec le col du Pigeonnier ; la cavalerie et l'artillerie sur le versant sud-ouest du mouvement de terrain. Je pense, d'ailleurs, qu'il sera facile de défiler vos troupes. Vous ferez entrer, ce soir même, un bataillon dans Wissembourg. Demain, de bonne heure, vous enverrez un régiment de la 2e brigade relever le 96e (de la division Ducrot) dans la position qu'il occupe entre Climbach, le Pigeonnier et Pfaffenschlick.

Le 96e régiment se portera en avant, dans la direction de Northweiler ; un de ses avant-postes sera établi à Durrenberg, se reliant ainsi à la gauche de votre division vers Climbach. Ma gauche sera à Obersteinbach, où elle se reliera avec la droite du Ve corps, à Hulselhof. Mon quartier-général et le gros de ma division seront à Lembach.

Vous pouvez établir votre quartier-général soit au Geissberg, soit à Oberhoffen, soit à Roth.

La brigade de cavalerie est placée sous vos ordres immédiats, et vous l'utiliserez pour vous éclairer, soit en avant de Wissembourg, soit à droite, dans la direction de Lauterbourg.

Pour terminer sur ce point, rappelons que rentre dans les exigences d'un ordre complet l'indication très précise des lieu, date, heure et mode d'envoi.

L'instruction pour les états-majors ne parle pas de l'écriture des ordres. C'était inutile. Il va de soi qu'elle doit être absolument nette. La première condition d'un ordre est qu'il puisse être lu. Il faut donc se faire la main, ou, si l'on n'est pas sûr de soi, dicter son ordre à un secrétaire consciencieux.

Il faut ensuite le relire attentivement. Nous entendons par là qu'il faut le relire à la fois avec les yeux et l'intelligence. Cela n'est pas toujours si facile. Si l'on relit des yeux seulement, on risque de maintenir une équivoque, une incorrection de sens ; si l'on relit avec l'esprit seulement, on risque de laisser échapper une erreur graphique qui change l'ordre.

Lors du passage des Vosges, en 1870, le Ie corps allemand se heurta à la place de Phalsbourg. Ordre lui fut envoyé de l'investir. Mais une erreur dans la rédaction du télégramme fit tomber la lettre *l* du mot « einschliessen », qui devint « einschiessen ». Le général de Gersdorf perdit quatre jours et 2800 obus à un bombardement sans succès.

Un exemple historique d'ordre insuffisamment clair au

point de vue graphique est celui de la dépêche de Napoléon à Grouchy, le jour de Waterloo : « En ce moment, la bataille est engagée sur la ligne de Waterloo, en avant de la forêt de Soignes ». La dépêche était au crayon et en partie effacée. Grouchy lut, et plusieurs des officiers de son état-major lurent comme lui : « En ce moment, labataille est *gagnée*... ».

Deux jours avant, pendant la bataille des Quatre-Bras, une aventure semblable était arrivée au comte d'Erlon qui commandait un corps de 20 000 hommes. Il avait reçu l'ordre de se diriger sur les hauteurs de Saint-Amand pour fondre sur Ligny. Malheureusement il lut mal le billet griffonné au crayon. Il crut voir non *sur* la hauteur de Saint-Amand, mais à la hauteur de Saint-Amand. En conséquence, au lieu de prendre la direction Brye-Ligny pour attaquer les Prussiens à revers, il prit la direction Saint-Amand-Fleurus de façon à prolonger la gauche de l'empereur. Le mouvement allait précisément à l'encontre des instructions de Napoléon ! [1]

Ainsi : clair par le sens et graphiquement, bref, précis, complet, telles sont les conditions d'un bon ordre.

Il ne nous reste plus qu'à laisser nos camarades que le travail proposé tenterait passer à l'exécution, les priant de bien vouloir nous adresser leur solution pour le 1er février, date extrême.

F. Feyler, major.

[1] Waterloo, *1815*, par Henry Houssaye, p. 200 et suiv.